
Culture du Risque

(Juridiques - Financiers - Gestion de Crise - Certifications)

ETCS : 6 ECTS

Nombre d'Heures : CM : 66h ; TD : 40h

○ **Risques juridiques**

CM : 24h ; TP : 12h

Coefficient : 2

Répondre à l'ensemble des obligations créées par le législateur par une rédaction réfléchie des contrats et autres documents liant la société. On peut citer l'obligation d'information, de conseil... Appréhender l'instabilité juridique liée à une évolution permanente des lois par la mise en place d'une veille juridique spécifique à son secteur d'activité. Les thèmes : droit commercial ; responsabilité contractuelle, délictuelle, pénale... ; responsabilité civile / pénale.

○ **Risques financiers**

CM : 12h ; TD : 8h

Coefficient : 1

Identifier les risques financiers liés à la situation financière de l'entreprise sous différents angles notamment l'analyse de la solvabilité de l'entreprise, des équilibres structurels, du financement de la croissance... Il conviendra de se placer non seulement du point de vue de l'entreprise mais également d'envisager celui des créanciers (banques, fournisseurs, État...) et des actionnaires. Évaluer, classer les risques en s'appuyant essentiellement sur les impacts financiers de leur réalisation. En effet, leurs conséquences peuvent être également classées selon des critères humains, matériels, juridiques, d'image... Les thèmes : analyse financière ; gestion prévisionnelle ; *reporting* ; finances de marché.

○ **Risques et gestion de la crise**

CM : 12h ; TD : 8h

Coefficient : 1

La communication sur les risques doit être mise en place non seulement lors des situations de crise mais aussi et peut-être surtout au quotidien pour accompagner les choix stratégiques de l'entreprise :

- Communiquer sur les objectifs, les options et les mesures mises en place au sein de l'entreprise doit permettre de transmettre une dynamique et de rendre plus efficace la participation de toutes les parties concernées par cette démarche. Il convient pour cela de bien identifier les principaux risques pour adapter la communication aux intérêts différents de chaque acteur.
- Maîtriser la communication dans les situations de crise est vitale pour l'entreprise.
- La gestion de la crise se décompose en trois grandes étapes :
 1. la préparation de la crise potentielle,
 2. le traitement de la crise, par la mise en place par exemple d'un plan

de continuation, revenant à prévoir le maintien de certains processus déterminants, en cas de survenance d'un sinistre, pour garantir la pérennité de l'entreprise tout en respectant les contraintes légales et réglementaires.

3. le retour d'expérience par la gestion de la connaissance.

- Par conséquent il est conseillé de prévoir pour chacune des étapes de la crise, un plan de communication adapté et évolutif. Une communication réussie permettra de développer une culture du risque au sein de l'entreprise pour faire de la gestion des risques, une des valeurs fondamentales de l'entreprise, la politique générale de gestion des risques devenant essentielle pour répondre à la complexité des scénarios de risques, à leur variété et aux coûts afférents impactant les activités de l'entreprise.

○ **Référentiels et certifications des systèmes d'information**

CM : 18h ; TD : 12h

Coefficient : 2

La certification remplit, au cours du cycle de vie d'un système, un rôle semblable à celui de l'assurance de la qualité : elle sert à valider, vérifier et tester les dispositifs de sécurité. Elle permet en outre d'établir que le système fonctionne comme il se doit et qu'il n'engendre aucune fonctionnalité nouvelle susceptible d'exposer les biens qu'il comporte à de nouveaux risques. Étude de analyse du référentiel ISO/IEC 20000-1 dans les entreprises, les organismes ou les administrations. Permettre à l'étudiant de mener une mission d'auditeur de systèmes de gestion de services informatiques. Thèmes : COBIT/ITIL ; ISO/IEC 20000-1 ; Sarban Oxley ; Audit des systèmes d'information.